

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 578

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après la première phrase de l'alinéa 46, insérer la phrase suivante :

« Le ministère de la justice porte également son attention sur le fait de considérer les places de prison comme des logements sociaux. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif de cet amendement est d'inciter les villes à accueillir des centres pénitentiaires sur leurs communes.